

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	
Grade	Cadre de santé
Corps professionnel et catégorie	Catégorie A
Affectation	Pôle médecines et gériatrie. Services : <ul style="list-style-type: none"> • <i>USLD/UHR</i>
Positionnement hiérarchique et fonctionnel	<p><u>Relations hiérarchiques</u> :</p> Cadre supérieur de santé, coordonnateur du pôle médecines et gériatrie. Directeur des soins Directeur du centre hospitalier. <p><u>Relations fonctionnelles</u> :</p> Directeur de la filière personnes âgées Médecins de médecine gériatrique Equipe de direction

ACTIVITES	
Missions principales	<p><u>Gestion opérationnelle des effectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de l'activité paramédicale, animation de l'équipe et coordination des moyens de l'USLD/UHR en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. • Transmissions des informations. • Gestion et encadrement des professionnels. • Planification de la gestion informatisée du temps de présence des professionnels • Evaluation du personnel (GPMC)

Missions principales

Projet de soins :

- Assurer le bon fonctionnement du service, en collaboration avec les médecins de médecine gériatrique et sous la responsabilité du cadre supérieur de santé, afin de garantir la qualité de la prise en charge des patients.
- Mettre en œuvre, suivre et accompagner la politique de soins visant à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.
- Mettre en œuvre des outils, procédures et protocoles nécessaires au suivi de la personne âgée. Dossier de soin informatisé.
- Organiser, gérer et contrôler la permanence des soins.
- Optimiser la prise en charge et la coordination des soins autour du patient afin d'en assurer la continuité. Veiller à la mise en place et à la bonne tenue du dossier de soins. Accompagner les équipes dans l'élaboration des plans de soins et des projets d'accompagnement personnalisés.
- Créer une véritable dynamique de l'ensemble des acteurs.
- Communiquer, mettre en œuvre et diffuser ce projet auprès des équipes placées sous sa responsabilité.
- Suivre l'activité afin d'assurer le suivi de tableau de bord

Auprès du patient et de sa famille :

- Modalité d'accueil : rencontre en préadmission, livret d'accueil, place de la famille et/ou du représentant légal.
- Superviser les admissions des résidents dans les unités.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de service (projet d'établissement)
- Garantir le respect du droit des patients (application des réglementations relatives aux droits des usagers, à la bientraitance, aux fins de vie, aux soins palliatifs...)

Rôle pédagogique :

- Organisation de la prise en charge et de l'évaluation de stagiaires, étudiants et élèves.

Missions permanentes :

- Assurer un rôle de médiateur entre les différents acteurs, les patients et leurs familles.
- Développer le partenariat du groupe soignant avec tous les partenaires internes et externes (CLIC, MAYA, psychogériatrie...).
- Accompagner les changements engagés dans l'institution en particulier concernant la qualité et gestion des risques. Réaliser et suivre le PAQSS.
- Élaborer et rédiger le rapport d'activité en collaboration avec le médecin coordonnateur
- Elaborer, animer et mettre en œuvre des projets en concertation avec les l'équipe
- Préparation et suivi des évaluations internes et externes
- Conduire les objectifs de la convention tripartite
- Proposer et mettre en œuvre des projets CLACT.

Cadre réglementaire d'exercice	<p>Décret du 23 décembre 2003 portant statut du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière.</p> <p>Décret n° 2002-194 du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession infirmière</p> <p>Décret n°93-221 du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles des infirmiers et infirmières</p> <p>Décret n°2004-802 du 29/07/2004 relatif aux compétences de de la profession infirmière</p> <p>.</p>
COMPETENCES REQUISES	
Expérience	Expérience de cadre souhaitée.
Missions ponctuelles et connaissances souhaitées	<p><i>Missions ponctuelles :</i> <u>Missions transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication dans des commissions institutionnelles. • Enseignement en Institut de formation. Participation aux jurys de concours. • Organisation du parcours de stage des étudiants dans les différentes unités. <p><u>Connaissances particulières souhaitées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins. Connaissance de la personne âgée. • Connaissance de l'utilisation des grilles AGGIR, PATHOS et du DMP. • Méthodologie d'analyse de situation • Communication / relations interpersonnelles • Communication et relation d'aide • Management et gestion de l'absentéisme • Stratégie et organisation / conduite du changement • Organisation du travail • Droits des usagers • Animation d'équipe • Evaluation de la charge de travail
Formations Aptitudes requises Compétences particulières liées au poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme de cadre de santé. - Formation à l'outil informatique : Word, Excel, PowerPoint... PSI - Relationnelles : auprès du résident, des familles et des équipes - Travail en équipe pluridisciplinaire. - Capacité de management et d'animation. - Identification des priorités. - Travailler en équipe / en réseau - Adaptabilité. Polyvalence. - Capacité à déléguer aux personnes ressources. - Capacités d'écoute, de négociation et de management. - Sens de l'observation, de l'organisation. Capacité à anticiper. Réactivité.

Qualités personnelles liées à l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Esprit d'analyse et de synthèse. Esprit d'initiative - Capacité à analyser les situations, à travailler en équipe pluridisciplinaire, à conduire les changements. - Rigueur, disponibilité. - Sens de l'autorité, des décisions. - Motivation, assiduité, autonomie. - Maîtrise des émotions. - Disponibilité, adaptabilité et pragmatisme. - Valeurs professionnelles : responsabilité, respect, tolérance, équité, éthique et écoute
CONDITIONS D'EXERCICE	
Conditions de travail	<p>Présence du lundi au vendredi. Repos fixes. 7h45/jour Organisation des absences à voir avec le binôme cadre du pôle. Participer à la permanence de l'encadrement du pôle entre 8h et 18h Participation à la permanence de l'encadrement de l'hôpital général, 1 à 2 semaines par an selon un planning préalablement défini par la Direction des soins.</p>
Contraintes du poste	Disponibilité. Adaptabilité.